

COMMENT SOUTENIR LES PROJETS D'HEC PARIS ?

SITE WEB - PA

Je choisis le **prélèvement automatique** pour soutenir durablement le développement d'HEC Paris avec un montant mensuel de :

10€*
(10€ minimum / mois)*

15€*

20€*

25€*

30€*

Autre montant : €

** Après une réduction d'impôt sur le revenu de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque le montant des dons dépasse cette limite, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. Un reçu fiscal vous sera envoyé une fois par an.*

Je laisse le soin à la Fondation HEC d'affecter mon don selon ses besoins prioritaires de financement.

Je souhaite soutenir de préférence :

- les bourses l'innovation pédagogique la recherche l'ouverture internationale



Merci de nous renvoyer le mandat de prélèvement automatique situé **AU VERSO** de ce bulletin.

Pour contacter la Fondation HEC :
01 39 67 94 17 ou fondation@hec.fr

RAPPEL FISCAL

Impôt sur le revenu

66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu 2016 dans la limite de 20% du revenu imposable pour tout don effectué avant le 31 décembre 2016.

POUR UN DON DE	RÉDUCTION FISCALE DE 66% X 100 €	CE DON REVIENT À
100 €	66 €	34 €

Impôt sur la fortune (ISF)

Si vous y êtes assujetti, **75% de votre don est déductible de votre impôt sur la fortune** dans la limite de 50 000 euros par an.

